

Procès verbal du conseil d'école du 22 juin

Présents :

- parents élus : Mmes Baviera, Etienne et Servanton, M. Chassagne
- mairie : Mmes Brault et Cluzel
- Equipe enseignante : Mmes Fréring-Mainsel, Ducreux et Fournel, Mme Tanget (directrice)

Excusés :

- parents élus : Mme Pillam et M. Chanderzon
- Messieurs Loubet (maire) et Béal (IEN)

Le dernier conseil d'école a pu se tenir en présentiel dans le respect des règles sanitaires.

Points concernant la mairie

- Aménagement de la cour de l'espace vert avec le collectif Planfoy en transition (« projet « environnement-biodiversité » »)

La directrice a rencontré le 11 juin Mme Etienne, représentante des parents d'élèves et membre du collectif Planfoy en transition suite à sa proposition explicitée au second conseil d'école ainsi que Messieurs Peghem et Courbon.

Le collectif « Planfoy en transition » a été créé en avril 2019. Il mène diverses actions : jardiner, planter des arbres, apprendre à réparer, tisser du lien social dans le village, transition écologique...). Ces actions ont été quelque peu interrompues par la crise sanitaire.

Mme Etienne s'est proposée de contacter le **CPIE** (centre permanent d'initiation à l'environnement) à Marllhes pour savoir quelle(s) forme(s)

d'aide pourrai(en)t être apportée (s) au projet pédagogique qui pourrait être mené avec l'école. Au cours de cette réunion, une trame de projet a été ébauchée. Le projet serait centré sur les périodes 1 et 5:

-période 1: construction de bacs de jardinage (hauteur, longueur et volume déterminés par les élèves qui seraient amenés à imaginer l'espace vert tel qu'ils le souhaiteraient...récupération de planches en bois et sollicitation de la mairie pour achat de planches si besoin; peinture des bacs par les élèves...

-période 5: préparer la terre...la mairie serait sollicitée pour un apport de terre végétale, choisir des boutures et des plants qui seraient donnés (légumes pérennes, fleurs, fruitiers...) puis planter.

Un appel pourrait être lancé pour le prêt de matériel de jardinage (via le groupe Facebook du collectif notamment).

Un côté esthétique sera inhérent au projet...l'idée serait de faire participer tous les élèves pour embellir les espaces extérieurs de l'école...et aussi d'apprendre à respecter son environnement et développer une conscience écologique (penser aux récupérateurs d'eau notamment). En anticipant ce projet, des personnes volontaires pour y participer seraient plus facilement mobilisables.

- La finalisation des jeux de cour et le traçage de nouveaux jeux de cour colorés proposés par l'équipe enseignante ont été réalisés par François Coutenson que Mme Fanget remercie.
- Point suite au courrier de M. le Maire adressé aux parents qui ont des enfants entre 10 et 16 ans : ce courrier se veut comme un rappel à la citoyenneté suite à plusieurs actes d'incivilités et de malveillance. En ce qui concerne l'école élémentaire, des paquets de

cigarettes ont été trouvés à plusieurs reprises dans la cour de l'école. Pendant les vacances de printemps, des pierres de différentes tailles (dont certaines assez grosses) ont été trouvées dans la cour. Des fleurs déchiquetées jonchaient le sol récemment sous le nouveau préau. Par ailleurs, deux tags figurent sur le mur du gymnase (côté cimetière par où entrent et sortent les élèves de ce2-cm1. L'un deux représentait un pénis. Mme Tanget l'a signalé, il a été recouvert de peinture blanche. Mme Brault intervient pour dire que la porte de la petite salle au-dessus du gymnase a été forcée, qu'un panneau « interdit de stationner » a été retrouvé sur le toit de la crèche et que le joli panneau en bois de l'école maternel a mystérieusement disparu et qu'il n'a pas été retrouvé, à ce jour. Mme Etienne note qu'à Planfoy, les « jeunes » n'ont pas d'endroit à eux pour se retrouver. L'idée d'un local destiné aux « jeunes » est en cours de réflexion.

Mme Etienne fait état d'incivilités (insultes, actes d'intimidation) dans le mini bus qui dépose les élèves à l'école le matin et les ramène chez eux le soir. L'équipe enseignante a dû effectivement gérer des faits rapportés par les élèves sur ce temps-là. Il est récurrent que les élèves sollicitent l'équipe enseignante sur des conflits ou autres qui ont eu sur le temps de cantine.

Enfin, des événements récurrents et regrettables ont eu lieu dans la classe cm1-cm2. L'équipe enseignante a, à chaque fois, réfléchi en équipe pour gérer tout cela au mieux en faisant intervenir notamment des personnes ressources (temps de prévention des gendarmes sur le danger des réseaux sociaux et temps de prévention de l'infirmière scolaire sur la thématique de la puberté et des changements du corps). Des temps de médiation, des messages clairs (communication verbale

non violente), des conseils de classe ainsi que des temps de méditation ont été mis en place pour améliorer le climat de classe. L'équipe enseignante ne cache pas son inquiétude à l'égard de l'usage que de nombreux élèves (et pas qu'en **CM**) font des réseaux sociaux.

- Travaux école et matériel classe :

Les cloisons demandées entre les petits wc seront installées au mois de juillet, le délai de livraison des matériaux commandés ayant été plus long en raison de la pandémie. Par ailleurs, la directrice réitère la demande d'un tableau blanc pour la classe de Béatrice Fréring-Mainsel. Un film blanc avait été collé (difficilement) sur le tableau noir à titre provisoire cette année. Mme Tanget demande à nouveau à ce qu'un distributeur de serviettes puisse être installé dans le grand wc. Enfin, il est signalé que le grillage qui sépare la cour de l'école de l'espace périscolaire est dangereux et guère approprié. Mme Brault intervient pour dire qu'il est prévu qu'il soit changé.

- Suite donnée à l'appel à projets dans le cadre du « plan de relance dédié au numérique pour l'éducation » - point sur les branchements électriques-aménagement de la « petite salle »

Denis Millet, Délégué Académique au Numérique Éducatif a, dans un premier temps, informé la mairie que le dossier de demande de subvention dans le cadre de l'Appel à Projets France Relance Pôle Numérique a été étudié par les instructeurs académiques puis classé comme « accepté » afin de permettre sa remontée au niveau national.

Dans un second temps, l'école est apparue sur la liste des dossiers validés par le ministère.

La **DANE** (délégation académique au numérique éducatif) a informé la mairie de cette décision. L'ouverture des droits à subvention est ouverte après signature d'une convention. Mme Fanget rappelle le matériel demandé dans l'appel à projets et dont l'école va pouvoir être dotée :

- un nouvel ordinateur portable Mac, qui permettrait la synchronisation des tablettes Apple ;
- un nouveau portable de direction de façon à ce qu'il y ait un portable classe et un autre distinct.
- 6 tablettes Apple mutualisables Apple + leurs écouteurs.
- un disque dur externe pour une mise en réseau et une sécurisation des données (**NAS**),
- 3 claviers et 3 souris sans fil pour partage entre les élèves,
- 3 visualiseurs (caméra sur pied)
- 3 enceintes bluetooth
- le câblage en conséquence,
- les ressources (abonnements rallye lecture et mathéros pour 2 ans) et jeux pédagogiques + escape game (382,90 euros)
- les extensions de garanties,
- un nouveau vidéo projecteur (en remplacement de celui qui dysfonctionne régulièrement),
- 18 heures de formation pour l'équipe enseignante (intégrées à l'appel à projets). Le montant minimum est de 3 500 euros et le maximum 3 500 x le nombre de classes)

L'équipe enseignante est ravie que ce second appel à projets ait été validé. Mme Fanget remercie encore chaleureusement Mmes Brault et Cluzel pour leur investissement dans cet appel à projets.

La procédure administrative prenant du temps, cette dotation ne devrait pas être disponible avant janvier 2022.

La directrice ajoute que la mairie a anticipé la validation de l'appel à projets en dotant l'école d'un nouveau copieur compatible avec Apple (dotation tablettes et ordinateur Mac). La livraison du nouveau copieur est prévue le 29 juin.

- Cantine : suite donnée au questionnement sur les menus lors du second conseil d'école. Mme Tanget donne la parole à Mme Brault sur ce point précis. La question d'un menu végétarien sera à l'étude prochainement : le contrat avec le prestataire arrivant à son terme en fin d'année.
- Entretien de l'école : Mme Tanget note qu'il serait judicieux que le nettoyage des points de contact et wc en fin de matinée puisse être pérennisé l'année scolaire prochaine. Par ailleurs, elle suggère que les casiers à chaussons soient nettoyés à la fin de chaque période et non plus en fin d'année scolaire. Il peut être demandé aux élèves de mettre les chaussons sur les bancs pour faciliter le nettoyage de ces casiers dans lesquels va se nicher la poussière.
- Utilisation de la salle périscolaire : la directrice a sollicité plusieurs fois l'utilisation de la salle périscolaire notamment pour la conduite des activités pédagogiques complémentaires et pour des rendez-vous parents. Elle remercie chaleureusement Mme Brault et François Coutenson pour leur retour à chaque fois favorable.
- L'organisation du temps scolaire pour l'année scolaire prochaine est validée : les horaires restent inchangés.

Points concernant l'école

Point sur l'absentéisme scolaire et la justification des absences

La directrice rappelle qu'en cas d'absence, les parents sont tenus de l'informer au plus vite par mail (ainsi que l'enseignante) en indiquant la raison de cette absence.

S'il s'agit d'une absence prévisible, l'école doit être informée à l'avance en indiquant le motif.

Pour rappel, une absence est autorisée pour les motifs suivants :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement hors vacances scolaires)

Point sur la période 5 :

- Intervention de Mme Gardon, infirmière scolaire, auprès des élèves de cm1-cm2 sur la thématique de la puberté et du respect du corps : elle a été sollicitée pour faire ce temps de prévention au vu de la teneur des échanges entre les élèves de cm2.
- Tests salivaires : l'opération a été repoussée à deux reprises et finalement menée les lundis 7 et mardis 8 mai.
8 élèves en cp-ce1 / 12 élèves en ce2-cm1 / 10 élèves en cm1-cm2:

30 élèves de l'école ont donc été testés avec l'accord des parents. Aucun cas positif n'a été signalé. L'équipe enseignante se réjouit qu'aucune des trois classes n'ait été fermée jusqu'à ce jour.

- Liaison gs-cp (randonnées, projet fresque...)

La classe cp-ce1 a fait plusieurs temps de rencontre avec les élèves de grande section d'Étude Cancel : randonnées, jardinage, participation à un projet fresque en attente depuis plusieurs années. Les élèves de cp-ce1 ont eu pour mission de peindre les zones au-dessus de celles peintes par les élèves de maternelle. Ces élèves-là ont participé au projet à son origine.

Enfin le mardi 22 juin, les élèves de grande section ont pu visiter l'école élémentaire, faire le tour de chaque classe et même s'asseoir sur la chaise de leur(s) grand(e)(s) frère(s) ou sœur(s). Les élèves de l'école élémentaire étaient tous dans la cour pour une répétition générale (flashmob).

- Deux randonnées sportives sont programmées les vendredi 25 et mardi 29 juin (après-midi).
- Les Olympiades que tiennent à organiser les élèves de cm2 avant leur départ en 6ème auront lieu le lundi 28 juin.
- Une prestation chantée et dansée pour valoriser le « flashmob » appris en eps et les chansons traditionnelles apprises dans le cadre de la semaine des langues est prévue le jeudi 1er juillet. Cette prestation

sera filmée. Le lien pour visionner la vidéo sera communiquée aux parents avant la fin de l'année scolaire.

- L'**APE** a, malgré le contexte, mené régulièrement des actions cette année (vente de sapins, chocolats, bugnes, pizzas). En cette fin d'année, elle souhaitait organiser une hermesse le samedi 26 juin (après-midi). Celle-ci a été annulée au vu des contraintes sanitaires trop importantes. Mme Gluzel, membre de l'**APE**, dit être bien déçue et découragée de cette annulation.

Perspectives pour l'année scolaire 2021-2022

- Point sur les effectifs (global et par cohorte d'âge) : la directrice note que 79 élèves seraient accueillis à la rentrée prochaine (parmi lesquels 3 nouveaux élèves : une en cp, un en ce1 et un en cm2). Il y aura 21 élèves en cp, 8 élèves en ce1, 15 élèves en ce2, 19 élèves en cm1 et 16 élèves en cm2.
- Equipe enseignante, répartition des élèves et direction :
Laura Fournel qui complétait le mi-temps d'Anne Ducreux avait été nommée à titre provisoire. Elle sera donc sur un autre poste à la rentrée prochaine. Un ou une nouvelle) enseignant sera donc nommé(e) pour l'année scolaire prochaine peut-être avant le 6 juillet.
Mme Fanget annonce volontairement les répartitions au conditionnel ... telles qu'elles pourraient l'être pour l'année scolaire prochaine (des radiations ou inscriptions en cette fin d'année, pendant l'été ou même à la rentrée pourraient entraîner des modifications):
-une classe 21 cp-5 ce2 Béatrice Fréring-Mainsel, (25 élèves)

-une classe 10 ce2- 19 cm1 Anne Ducreux et son complément, (29 élèves)

-une classe 8 ce1-16 cm2 Béatrice Fanget (24 élèves)

La directrice précise que ces répartitions ont été actées en concertation d'équipe et en lien avec M. Béal, **IEN** pour validation. Ces répartitions ont pris en compte plusieurs paramètres :

-d'une part, les directives institutionnelles qui prônent des classes cp et ce1 tendant vers 24,

-et d'autre part, la conduite d'une classe Emile (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) : Mme Fanget a pris contact avec Mme Bouche, **IEN**, en charge des langues dans la Loire. Il a été décidé que les élèves de cm2 seraient prioritaires pour bénéficier en priorité de ce dispositif d'immersion en langue étrangère.

Au niveau de la direction, l'année scolaire prochaine, 12 jours seront octroyés de droit aux directrices et directeurs qui n'ont pas de jour de décharge hebdomadaire...soit 2 jours de plus.

- Présentation du projet **EPS** pour l'ensemble des élèves sur toutes les périodes de l'année scolaire 2021-2022 : choix des activités et financement

Mme Fanget informe que l'**APE** finance le projet à hauteur de 7000 euros et que la mairie participe à hauteur de 2436 euros (somme versée jusqu'alors aux interventions musique de Jean-François Bonura). La directrice avait fait cette demande à la mairie. Elle remercie donc chaleureusement l'**APE** et l'équipe municipale pour leur

financement respectif et poursuit en détaillant les activités physiques et sportives qui vont être proposées aux élèves. Ils les ont bien mérités après deux années « chaotiques ».

- 1ère période (du 13 septembre au 22 octobre soit 6 séances):

natation 1 séance par classe par semaine soit 6 séances par classe :

-mardi 10h00-10h45 ;

-vendredi 14h00-14h45 (ou 14h45-15h30) ;

-vendredi 15h30-16h15.

- 2ème et 3ème périodes (du 8 novembre au 11 février soit 12 séances):

capoeira (1800 euros): le mardi matin

8h35-9h35 / 9h35-10h35 / 10h35 - 11h35

- 2ème période (du 8 novembre au 17 décembre soit 6 séances):

course d'orientation (1 000 euros) le vendredi matin

- 3ème période (du 3 janvier au 11 février soit 6 séances): athlétisme (950 euros) le vendredi matin

- 4ème période (du 28 février au 8 avril):

-arts du cirque 2625,60 euros (2 séances par semaine soit 12 séances au total)

mardi et jeudi : 9h15-10h15 / 10h15-11h15 / 14h00 - 15h00

- 5ème période (du 2 mai au 17 juin soit 6 séances):

natation 1 séance par classe par semaine soit 6 séances par classe :

- lundi 14h15-15h00 ;
- mardi 14h00-14h45 ;
- vendredi 14h00-14h45.

- Présentation du projet **EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère):**

Mme Fanget explicite les objectifs de ce dispositif qui consiste à enseigner des disciplines non linguistiques dans une langue étrangère.

- Familiariser les élèves à une autre culture et civilisation,
- Faire acquérir aux élèves des compétences langagières pour communiquer,
- Développer la curiosité, l'autonomie et l'initiative

À l'échelle de l'Europe, un nombre croissant d'établissements, comme les sections européennes ou de langues orientales, proposent des enseignements de type **EMILE**, une démarche pédagogique à l'efficacité reconnue. Cet apprentissage permet aux élèves d'améliorer naturellement leurs compétences dans une langue vivante étrangère

Le dispositif **EMILE** permet de :

- créer un environnement de travail sécurisé donc sécurisant
- faire des liens entre les apprentissages (interdisciplinarité); donner du sens aux apprentissages
- favoriser le travail coopératif et l'entraide

-d'offrir aux élèves une ouverture culturelle et linguistique :
inscription sur la plateforme- twinning

C'est un dispositif non élitiste qui n'est pas réservé aux meilleurs élèves.

- Impact des projets **EPS** et **EMILE** sur les échanges de service :

-Le projet eps a conduit l'équipe enseignante à suspendre les interventions hebdomadaires de Jean-François Bonura. Comme dit précédemment, la mairie a accepté de consacrer l'ensemble du budget dédié jusqu'à présent à la musique au projet eps.

-Le projet Emile sera conduit par Béatrice Fanget avec ses élèves : elle assurera un enseignement de l'anglais et aussi en anglais. Elle continuera d'assurer l'enseignement de l'anglais auprès de tous les élèves de l'école.

La séance est levée à 20h05.

